

Changement d'année PPI dans la liste nominative

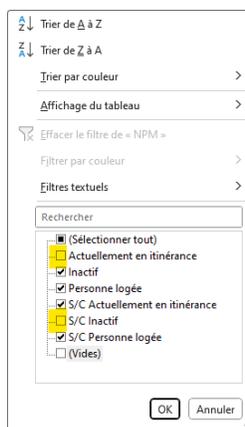
L'année de référence du PPI s'étend du 1er avril au 31 mars de l'année suivante (par exemple, du 1er avril 2023 au 31 mars 2024). Cela signifie qu'une fois que vous avez fermé votre liste nominative (LN) de mars, vous devriez avoir tous vos chiffres pour le rapport et que vous devez repartir à zéro lorsque vous ouvrez votre LN d'avril. Vous trouverez ci-dessous les instructions à suivre pour ce faire.

Indicateurs 3.1

Indicateurs de rendement PPI — 1er avril 2022 au 31 mars 2023											
3.1 Cas chroniques	3.1 Jeunes (16 à 25 ans)	3.1 Autochtones	3.1 En transition d'un établissement provincial	3.1.1 Membres de ménages actifs sur la LPN durant l'année	3.2 Nouvellement sur la LPN (entrées)	3.3 En situation d'itinérance active sur la LPN de retour d'une période d'inactivité (à l'exclusion des retours de l'état logé)	3.4 En situation d'itinérance active sur la LPN de retour de l'état logé, 1 fois ou plus (entrées)	3.5 En inactivité sur la LPN (sorties)	3.6 & 3.6.1 Emménagements dans un logement (tous types) (sorties)	4.1 Soutien par le PPI pour être logés en logement de soutien ou logement à long terme (supplément au loyer ou allocation de logement)	
DL	DL	DL	DL	Texte libre	DL	DL	DL	DL	DL	DL	DL

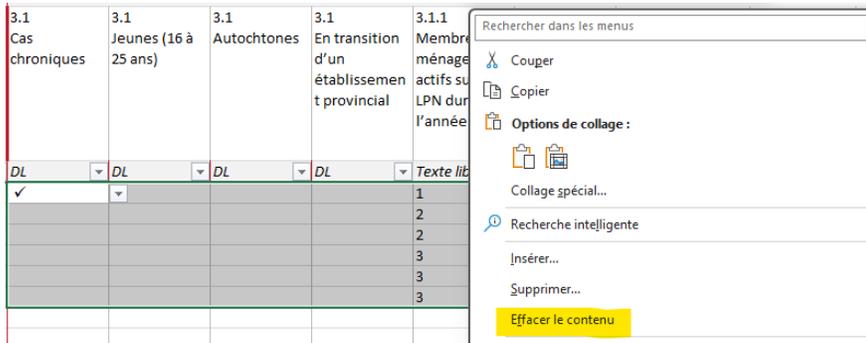
Ceux-ci doivent être effacés pour toute personne ayant un statut de *logé* ou d'*inactif*. La raison en est que si une personne a le statut d'itinérance *chronique*, de *jeune* ou d'*Autochtone* et qu'elle est toujours en situation d'itinérance actif, elle conserve le même statut.

1. Accéder à la colonne *Statut sur la liste par nom*
2. Cliquer sur l'icône de filtre/tri (▼) pour cette colonne et désélectionner *Actuellement en itinérance* et *S/C Actuellement en itinérance*



3. Aller à la section *Indicateurs de rendement PPI*
4. Sélectionner les cellules avec du contenu de client dans les colonnes pour les indicateurs 3.1 du PPI
5. Cliquer avec le bouton droit de la souris dans la zone sélectionnée

6. Cliquer sur **Effacer le contenu** dans le menu qui apparaît



7. Enlever tous les filtres avant de passer à l'étape suivante.

Indicateurs 3.2 to 4.1

Indicateurs de rendement PPI — 1er avril 2022 au 31 mars 2023										
3.1 Cas chroniques	3.1 Jeunes (16 à 25 ans)	3.1 Autochtones	3.1 En transition d'un établissement provincial	3.1.1 Membres de ménages actifs sur la LPN durant l'année	3.2 Nouvellement sur la LPN (entrées)	3.3 En situation d'itinérance active sur la LPN de retour d'une période d'inactivité (à l'exclusion des retours de l'état logé)	3.4 En situation d'itinérance active sur la LPN de retour de l'état logé, 1 fois ou plus (entrées)	3.5 En inactivité sur la LPN (sorties)	3.6 & 3.6.1 Emménagements dans un logement (tous types) (sorties)	4.1 Soutien par le PPI pour être logés en logement de soutien ou logement à long terme (supplément au loyer ou allocation de logement)
DL	DL	DL	DL	Texte libre	DL	DL	DL	DL	DL	DL

Ceux-ci doivent être effacés pour toutes les personnes travaillant sur la LN.

1. Assurez-vous qu'aucun filtre n'est appliqué
2. Aller à la section *Indicateurs de rendement PPI*
3. Sélectionner les cellules avec du contenu de client dans les colonnes pour les indicateurs 3.2 à 4.1 du PPI
4. Cliquer avec le bouton droit de la souris dans la zone sélectionnée
5. Cliquer sur **Effacer le contenu** dans le menu qui apparaît, comme vous l'avez fait pour les indicateurs 3.1

En-têtes

N'oubliez pas de mettre à jour l'année dans les en-têtes !

Indicateurs de rendement PPI — 1er avril 2022 au 31 mars 2023										
3.1 Cas chroniques	3.1 Jeunes (16 à 25 ans)	3.1 Autochtones	3.1 En transition d'un établissement provincial	3.1.1 Membres de ménages actifs sur la LPN durant l'année	3.2 Nouvellement sur la LPN	3.3 En situation d'itinérance active sur la LPN	3.4 En situation d'itinérance active sur la LPN	3.5 En inactivité sur la LPN	3.6 & 3.6.1 Emménagements dans un logement	4.1 Soutien par le PPI pour être logés en logement

Dans l'onglet *Liste par nom de la communauté*.

Tableau sommaire LPN PPI

Éléments de données individuelles 1er avril 2022 au 31 mars 2023	Globalement	Cas chroniques	Jeunes (16 à 25 ans)	Autochtones	En transition d'un établissement provincial
---	-------------	----------------	----------------------	-------------	---

Dans l'onglet *Tableau sommaire LPN PPI*.